



*Acta fabula*  
*Revue des parutions*  
vol. 18, n° 9, Novembre 2017  
DOI : <https://doi.org/10.58282/acta.10597>

---

# Complexités océaniques : des littératures archipéliques

**Lise Gauvin**

[Interculturel Francophonies, n° 31](#), « [Francophonies océaniques](#) », dossier coordonné par Andréas Pfersmann & Titaua Porcher-Wiart, Lecce, Alliance française de Lecce, juin-juillet 2017, EAN 9788895343280.

---



## **Pour citer cet article**

Lise Gauvin, « Complexités océaniques : des littératures archipéliques », Acta fabula, vol. 18, n° 9, Notes de lecture, Novembre 2017, URL : <https://www.fabula.org/revue/document10597.php>, article mis en ligne le 12 Novembre 2017, consulté le 20 Mai 2024, DOI : 10.58282/acta.10597

---

# Complexités océaniques : des littératures archipéliques

**Lise Gauvin**

---

Ce qui frappe d'emblée à la lecture de l'imposant numéro de la revue *Interculturel Francophonies* consacré aux « Littératures francophones océaniques », dirigé par Andréas Pfersmann et Titaua Porcher-Wiart de l'Université de la Polynésie française, c'est la disparité de situations entre ces littératures que l'on a tout intérêt à découvrir. Disparité d'abord entre la littérature calédonienne, née au xix<sup>e</sup> siècle, et la littérature tahitienne, dont le premier roman « autochtone » date de 1991. Disparité encore du contexte linguistique puisque dans le premier cas, le français cohabite avec une trentaine de langues vernaculaires et dans le second, avec seulement (!) sept. Disparité enfin quant aux appareils institutionnels mis à la disposition des écrivains, car si des maisons d'éditions existent de part et d'autre, certains auteurs bénéficient de réseaux institutionnels plus nombreux pour publier leurs textes, notamment grâce à la présence de revues. Il n'en reste pas moins que ces littératures ont en commun le fait d'être produites dans une langue —le français— qui se trouve en concurrence avec d'autres idiomes et oblige les écrivains à trouver les stratégies textuelles aptes à rendre compte de leurs cultures d'origine, profondément marquées par l'oralité. Une langue qui est, de plus, intimement liée à l'expérience de la colonisation. Aussi n'est-il pas étonnant de lire dans ce numéro une partie importante consacrée aux revendications de nature politique et aux manifestations du jeu des langues, dans les écrits des romanciers aussi bien que des poètes et des auteurs dramatiques.

## Tout est politique

Une attention particulière est accordée à la littérature calédonienne, dont l'évolution est présentée à grands traits par Dominique Jouve. On apprend ainsi que cette littérature, d'abord le fait de voyageurs, de colons, de missionnaires, voire de bagnards, a connu un véritable essor au cours du xx<sup>e</sup> siècle avec le renouveau culturel kanak. Parmi les premiers écrivains, le nom de Louise Michel, déportée de la Commune, se distingue par son souci de faire entendre l'oralité kanak dans ses *Légendes et chansons de gestes canaques*, publiées en 1875. À partir des années 1980,

de nouvelles voix se feront entendre, telles celles de Déwé Gorodé, de Nicolas Kurtovitch, de Pierre Gope, de Frédéric Ohlen, qui mettront en scène la condition actuelle du peuple kanak.

La première partie de l'ouvrage, intitulée « Questions identitaires et politiques », insiste sur les relations entre le politique et le littéraire, en s'appuyant sur la proposition de Deleuze et Guattari : dans le cas d'une « littérature mineure » (définie comme « une littérature qu'une minorité fait dans une langue majeure »), « tout est politique ». Les analyses portent sur les œuvres de Pierre Gope et Déwé Gorodé, ces deux auteurs s'inscrivant dans la mouvance du renouveau culturel qui a suivi les accords de Matignon-Oudinot en 1988 et de Nouméa en 1998. L'article d'Eddy Banaré sur Pierre Gope souligne le fait que cet auteur dramatique, initiateur d'un théâtre kanak, a réussi à faire une œuvre « qui crée la rencontre entre des traditions orales africaine et océanique avec les techniques de mise en scène contemporaine » (p. 77). Sa pièce *Okorenetit ? Où est le droit ?* (1997) dénonce la violence sexuelle subie par une jeune fille en quête de justice et problématise la dichotomie entre « le Tribunal kanak » et le « Tribunal des blancs ». De son côté, Déwé Gorodé interroge les effets du trauma de la colonisation dans un recueil de nouvelles, *L'Agenda* (1996), présenté par Mounira Chatti, dans lequel se retrouve l'opposition entre un Kanak enraciné et un Kanak déraciné.

Figure également dans cette partie le texte de Peter Kirsch, comparaison audacieuse entre les romancières tahitiennes Chantal T. Spitz et Titaua Peu et les auteurs occitans Sergi Gairal et Joan-Claudi Forêt. Chez les unes comme chez les autres, il y a rejet d'un certain folklorisme décoratif et d'une représentation faussée de leurs cultures. Mais leur différence s'exprime surtout par l'utilisation du français chez les Tahitiennes et de la langue d'oc chez les écrivains occitans qui, par ailleurs, manifestent une attitude « plus indirecte » et « moins combative » face à la colonisation.

L'article d'Andréas Pfersmann, « Le regard des vaincus », porte plus spécifiquement sur la critique du colonialisme formulée par les auteurs tahitiens Chantal T. Spitz, Titaua Peu et Jean-Marc Tera'ituatini Pambrun. À partir d'exemples empruntés aux textes de ces trois écrivains, A. Pfersmann montre la complexité des revendications tahitiennes qui doivent se déployer sur plusieurs fronts à la fois : celui de l'école, de la religion et de l'Histoire. Sans compter l'enjeu omniprésent du développement économique. Si le héros de Chantal T. Spitz, dans *L'Île des rêves écrasés* (1991), comme celui de Titaua Peu, dans *Mutismes* (2003), s'insurge contre la domination brutale qui a donné lieu aux essais nucléaires français, une domination plus subtile, silencieuse, est aussi dénoncée dans leurs textes ainsi que dans *Le Bambou noir* (2005) de Pambrun, qui oppose le « petit peuple » tahitien à l'élite locale, métissée, désignée sous l'appellation de « demie ». D'autre part, comment résister au mythe

de l'éden tahitien propagé par les récits des colonisateurs ? Comment affirmer une différence sans que cette affirmation ne soit « folklorique, épisodique, hypocrite » et ne tienne lieu d'« ersatz identitaire » (p. 134) ? À côté de l'engagement politique, dont l'issue reste toujours problématique, le véritable engagement prôné par les auteurs consiste à écrire / décrire et à réfléchir la société tahitienne telle qu'ils la perçoivent, sans concessions. Cet engagement ne saurait s'accomplir sans une mise en texte du plurilinguisme dans lequel évoluent les écrivains.

## Plurilinguisme textuel

Pour les écrivains océaniques comme pour les autres écrivains francophones opérant dans un contexte plurilingue, les questions de langue constituent un enjeu capital. Comment faire entendre dans la langue française les inflexions de voix particulières aux locuteurs océaniques ? Comment affirmer par ailleurs l'existence des nombreux idiomes que se partagent les collectivités tout en évitant le piège de l'exotisme ? Situation paradoxale d'écrivains qui, empruntant la langue du colonisateur, sentent encore souvent le besoin de se justifier. Ce que Chantal T. Spitz règle de façon lapidaire en affirmant : « L'histoire m'a produite parlant-lisant-écrivain de langue française, elle ne m'a pas façonnée sentant-pensant français » (p. 153). La même auteure, si elle n'hésite pas à écrire de courts textes en *reo ma'ohi*, ne se sent pas investie du « devoir divin » d'écrire dans cette langue. Diverses stratégies sont alors mises en place afin de faire entendre les particularités du français pacifique ou d'intégrer certaines expressions d'une autre langue dans le texte.

L'article d'Odile Gannier relève des procédés déjà présents dans *Le Mariage de Loti*. En effet, Loti introduisait des mots tahitiens en italiques dans son récit, suivis de la traduction entre parenthèses. Il allait même jusqu'à pratiquer l'alternance codique en donnant le double texte d'un passage. De façon encore plus subtile, dans *Les Immémoriaux*, par le rythme et la structure de sa phrase, Segalen « tend à faire croire à une autre langue que le français contemporain, une langue épique, qui évoque la traduction des grandes gestes sacrés que le récitant doit retenir » (p. 156). Ces « techniques d'emprunt » se systématiseront dans la littérature océanique récente. On y retrouve aussi bien des dialogues en langues vernaculaires suivis de leurs traductions, que des mots laissés tels quels qui constituent ainsi des « blancs » du texte. Glossaires ou notes de bas de page s'ajoutent parfois au récit, à la demande de l'éditeur, afin de le rendre plus accessible au lecteur étranger. Mais il arrive que des passages entiers restent non traduits, soulignant ainsi la part d'opacité inhérente à toute culture. Un tel défi à la transparence fait partie des « stratégies de détour » identifiées par Édouard Glissant et auxquelles l'écrivain est convié dans la mouvance du postcolonialisme.

Rappelant le souhait glissantien d'une « symphonie des langues », Audrey Ogès examine les manifestations d'une interlangue chez la Calédonienne Déwé Gorodé autant que chez les Polynésiennes Flora Devantine et Chantal T. Spitz. Ce qui donne lieu à des procédés regroupés, selon les catégories mises au point par Patrick Sultan, sous les termes de « greffe » (mots empruntés à une autre langue), et de « repiquage » (tournures agrammaticales, néologismes). Il peut s'agir d'une relexification de la langue française ou d'un remaniement de la syntaxe en fonction de l'effet à produire. La langue devient alors « un travail artisanal qui, même s'il nécessite de l'ordre, du rangement, reste basé sur une liberté absolue » (p. 231).

L'œuvre de Dewé Godoré est à nouveau convoquée, cette fois par Hamid Mokaddem qui analyse la réinterprétation de l'histoire calédonienne à travers une poésie inspirée de l'oralité chez cette auteure, ou par le biais du théâtre chez Pierre Gope, où on relève aussi bien l'usage entrecroisé du *nengone* et du français que des registres diversifiés des deux langues. L'article de Stéphanie Geneix-Rabault sur la « créativité littéraire et les voix contemporaines slamées » en Nouvelle-Calédonie démontre, exemples à l'appui, que les musiciens-slameurs sont affranchis dès leurs premières créations de la langue française « normée » (p. 173). Ceux-ci n'hésitent pas à utiliser des tournures mélangées et hybrides parfois qualifiées de « français kaya » ou « kayafou ». Métissage linguistique, culturel, musical qui imprègne également le registre de la chanson et qui « permet de dépasser les rapports de domination du français tout en portant des traces tangibles de l'espace océanien multilingue d'où il émerge » (p. 188). Ces créateurs de poésie orale ont ainsi intégré à leurs œuvres une certaine attente implicite du public.

## Ancrages environnementaux

La troisième partie du numéro est consacrée à une approche écocritique des textes, approche définie comme « l'étude de la relation entre la littérature et l'environnement » (p. 275). Anne-Sophie Close souligne que la particularité de cette approche consiste à comparer, par-delà la barrière des langues, des textes de diverses provenances océaniques oscillant en permanence entre l'imaginaire de l'île, impliquant une idée de « verticalité », de centre, d'ancrage, et celui de l'océan, qui « dénote les notions de fluidité, d'ouverture, d'horizontalité, de mouvement et de cycle » (p. 251). Cette double postulation se retrouve aussi bien dans le recueil *Vai. La rivière au ciel sans nuages* de la Tahitienne Rai Chaze, que dans les œuvres de la samoane Sia Figiel, *Girl In The Moon Circle* (1996) et *Where We Once Belonged* (1996-2009). Chez ces deux écrivaines, circularité et fluidité du récit s'inscrivent dans une subversion des normes narratives. Ainsi de Flora Devantine dont l'écriture

épouse le mouvement du pagayeur, soucieux de faire avancer « la pirogue de l'écriture » (p. 255). D'autres œuvres évoquent le corps meurtri par l'expérience néocoloniale et l'exil intérieur de ceux qui se sentent dépossédés de leur propre terre.

Un recueil de Flora Devantine, *Tergiversations et rêveries de l'écriture orale. Te Pahu a Hono'ura* (1998), fait l'objet d'une analyse approfondie de T. Porcher-Wiart qui y retrouve une forme d'oralité sensible et une double présence, « celle du corps de l'énonciatrice en amont et celui du lecteur-fantôme en aval », à travers des variations sur le thème de l'écriture. La « performance » du texte se révèle par un présent de l'énonciation qui se veut un « besoin physique, / De contact / D'échange » (p. 297). Cet aspect se retrouve encore dans un rythme qui épouse celui d'une respiration et par la convocation des genres de poésie traditionnels, permettant de rendre dans la langue française « la puissance oratoire du tahitien ». À travers l'esthétique du *patchwork*, cette poésie charnelle joute le corps de l'écrivaine au souffle tellurique de la Polynésie. Approche écocritique, encore, que celle de Julia L. Frengs percevant dans l'œuvre de Dewé Gorodé une « critique des violences environnementales qui montre que les violences faites à la terre sont également des violences contre le corps kanak » (p. 279). Par ailleurs, aussi bien les Pierre Gope et Denis Pourawa que les Ari'irau Richard, Titaua Peu et Chantal T. Spitz ne se privent pas d'accuser leurs propres communautés d'être complices de la dégradation environnementale.

L'article de Daniel-Henri Pageaux, en clôture, présente un auteur francophone qui fait figure d'exception en Australie, Paul Wenz. Dans son roman *L'Écharde*, publié en 1931, l'écrivain originaire de Reims dresse un portrait ironique de la société australienne et insiste sur la démesure d'un paysage aux dimensions difficilement concevables pour un public européen. À titre d'exemple, lorsque l'un des personnages tombe malade, le prochain médecin est à ... 162 kilomètres.

## Le corps des mots

Il faut féliciter les responsables du numéro d'avoir songé à accompagner leur publication d'une brève anthologie réunissant des auteurs auxquels les articles font amplement référence. On aura remarqué que plusieurs analyses renvoient aux mêmes noms, selon des optiques chaque fois différentes, ce qui se justifie par l'importance et l'impact des œuvres concernées mais aussi par le nombre relativement restreint d'écrivains faisant partie de ces « jeunes » littératures francophones océaniques. J'ai retenu de ces quelques extraits la conscience d'une menace diffuse, exprimée notamment par Nicolas Kurtovitch, et l'affirmation de

l'écriture comme nécessité vitale et inconditionnelle, à laquelle renvoie le texte de Flora Devantine :

Teri'ie'ura, au milieu de tous les embruns, écrivait ! Une écriture absurde, résignée au brouillard ! Une écriture aveugle, muette, se mouvant par palpitations ! Une écriture aux mots sourds, aux mots distraits : rien à dire, rien à reprendre, tout à comprendre ! À s'esclaffer ! À faire perdre patience !

Teri'ie'ura, bon an mal an, écrivait.

Il émane de cette publication l'image de littératures en pleine expansion bien que trop peu connues hors de leur contexte d'émergence<sup>1</sup>, et qui ont en commun des auteurs ayant marqué leur époque par des œuvres originales et fortes, renvoyant de façon éloquente aux enjeux des littératures contemporaines. Car les problématiques des littératures postcoloniales sont aussi celles de toute littérature et de la nécessité des écrivains, de quelque provenance qu'ils soient, de repenser la fonction de l'écriture et les modalités du dire dans des contextes de contacts de culture et de langue. Là comme ailleurs se pose la question des publics, de la diffusion des œuvres, d'une mondialisation qui souvent a des relents d'uniformisation quand il ne s'agit pas de formes à peine déguisées de néocolonialisme. Ces « toutes petites littératures », comme les désignent les coordonnateurs de l'ouvrage, ont en revanche l'avantage d'être produites, dans la plupart des cas, par des maisons d'éditions locales et de bénéficier ainsi d'une réception de leur public immédiat. Advenant leur plus grande diffusion à l'échelle internationale, jusqu'à quel point cèderont-elles aux impératifs et aux horizons d'attente des marchés extérieurs, toujours friands de particularismes lexicaux présentés sous le masque de l'authenticité ? Jusqu'à quel point seront-elles menacées de lectures exotisantes et, par le fait même, réductrices ?

Ce riche panorama renvoie à la lucidité combative de ces littératures archipéliques qui, en exhibant sans fard les spécificités — et difficultés — de leurs situations, rejoignent ces *littératures de l'intranquillité* que j'ai pris l'habitude d'identifier<sup>2</sup> comme des littératures qui, sur la place du monde, déroutent et dérangent car elles ne seront jamais établies dans le confort et l'évidence de leur statut.

---

<sup>1</sup> Signalons également, à propos du roman, le travail précurseur de Sylvie André dans *Le Roman autochtone dans le Pacifique sud. Penser la continuité*, Paris, L'Harmattan, 2008.

<sup>2</sup> L. Gauvin, *La Fabrique de la langue. De François Rabelais à Réjean Ducharme*, Paris, Seuil. 2004 et 2011.

## PLAN

---

- Tout est politique
- Plurilinguisme textuel
- Ancrages environnementaux
- Le corps des mots

## AUTEUR

---

Lise Gauvin

[Voir ses autres contributions](#)

Courriel : [lise.gauvin@umontreal.ca](mailto:lise.gauvin@umontreal.ca)